

# bioactualités <sup>9/10</sup>

LE MAGAZINE DU MOUVEMENT BIO

NOVEMBRE



**Biodiversité: Ne pas se relâcher après 2010! Page 4**

**Des marchés bio hauts en couleur Page 8**

**Albanie: Le bio passe par la régionalisation Page 16**



## UFA W-FOS pour plus d'efficience

- Système d'affouragement favorisant santé et fécondité
- Améliorer le potentiel des fourrages de base

**Rabais**  
Fr. 2.-/100 kg Aliments UFA  
vaches laitières  
jusqu'au 27 novembre 2010

ufa.ch

Dans votre  
**LANDI**

ACTION

Exploitation commerciale certifiée biologique, spécialisée en importation directe

agrobio **schönholzer**

www.agrobio-schönholzer.ch

**Bühlhof**

**CH-9217 Neukirch an der Thur**

**Tel: +41 (0)71 642 45 90** (lun-ven 8-12)

**Fax: +41 (0)71 642 45 91**

**Mobile: +41 (0)79 562 45 00** (lun-ven 13-14)

**Email: info@agrobio-schönholzer.ch**

### D'actualité:

**Céréale plante entière BIO, déshydraté, en cubes:** En big-bags, fourrage grossier riche en amidon, énergie rapidement disponible, en remplacement de cube de maïs plante entière, d'ensilage de maïs et de pulpe de betteraves séchée

**Pulpe de betteraves BIO, séchée, en cubes** dans la limite des stocks disponibles, répartition selon réception des commandes!

**Foin de luzerne & pellet de luzerne BIO (p.ex. power pellets >20% matière azotée):** En balles ou big-bags, fourrage grossier, riche en protéines et fibres facilement digestibles, en  $\beta$ -carotène et en calcium

**Lin Crunch BIO:** Fourrage concentré pour la production laitière et pour les élevages

**Foin BIO:** Séché en grange et séché au sol

**Produits de maïs BIO:** Ensilage de maïs, cube de maïs plante entière, cube de maïs-grain

**Paille BIO et conventionnelle:** En petites bottes et en grandes balles, longue, coupée ou hachée

**Commander collectivement = économiser!**



**LINUS SILVESTRI AG**

Commerce de bétail

9450 Lüchingen/SG

Tél. 071 757 11 00 Fax 071 757 11 01

Email: kundendienst@lsag.ch

Site Internet: www.bioweidebeef.ch

### Commercialisation et conseil:

Linus Silvestri, Lüchingen

natel 079 222 18 33

Franz Steiner, Einsiedeln

natel 079 423 14 62

### Votre chance – nous cherchons de nouveaux producteurs de Bœuf de pâturage BIO®

#### Nous cherchons:

Nouveaux producteurs de Bœuf de pâturage BIO®

- Partenaires pour achat de remotes et engraissement
- Partenaires avec vaches mères et engraissement

Éleveurs de vaches mères bio pour la production d'Aubrac

Éleveurs de vaches mères bio pour la production de remotes

d'engraissement

#### Vos avantages:

Possibilités d'écoulement intéressantes et durables dans les programmes Bœuf de pâturage BIO® et Aubrac Bio.

#### Nous commercialisons:

Reproducteurs Aubrac, génisses F-1 pour vaches mères, remotes d'engraissement bio, veaux d'étal bio, petits veaux bio, porcs bio, truies bio, porcelets bio, vaches de réforme bio

**Téléphonez-nous, nous vous conseillerons volontiers!**



## Engrais organiques

Biosol (riche en chitine 7-1-1)

Bioilsa 11 (11-1,2-0,5)

AminoBasic (9% N)

VinaBasic (5-0-0,5)



Andermatt Biocontrol SA  
Stahlermatten 6 · 6146 Grossdietwil  
téléphone 062 917 50 05 · www.biocontrol.ch

## Encourager la biodiversité – Aussi après 2010!

En cette Année internationale de la Biodiversité, d'innombrables événements ont attiré l'attention sur la question. Avec ses «Journées portes ouvertes dans les fermes bio», Bio Suisse a montré comment les fermes bio favorisent la biodiversité. Ces nombreux événements et la forte présence médiatique auront certainement permis d'atteindre un but important: une grande partie de la population est entrée en contact avec la biodiversité.

Sensibiliser la population est une bonne chose, mais ce serait encore mieux si la

Suisse dans son ensemble pouvait faire des progrès mesurables dans le domaine de la biodiversité. Or c'est justement là que ça cafouille. Le département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication a récemment montré que la

Suisse – comme tous ses partenaires européens – n'a pas atteint les objectifs de biodiversité fixés pour 2010 lors du Sommet de Johannesburg de 2002. L'encouragement de la diversité des espèces est par exemple encore insuffisant, et l'expansion dispersée des constructions et des infrastructures continue de susciter l'inquiétude.

Qu'est-ce que ça signifie pour nous? Que nous pouvons exprimer notre irritation au sujet des gouvernements qui n'ont une fois de plus pas réussi à poursuivre leurs objectifs environnementaux en prenant des mesures efficaces, mais ce serait encore mieux que nous devenions – ou restions – tous actifs. L'encouragement de la biodiversité doit être un but important pour nous tous, un but que nous soutenons tous selon nos possibilités.

Les producteurs et productrices bio sont justement dans une situation privilégiée grâce à leur méthode globale d'agriculture qui leur permet de donner des impulsions décisives à de nombreuses mesures petites mais efficaces. Toutes ces petites réussites quotidiennes pour l'encouragement de la biodiversité peuvent donner des signaux au reste de la société – qui atteindra tout de même peut-être un jour ses objectifs de biodiversité.

*R. Bergmann*

Reto Bergmann, Bio Suisse

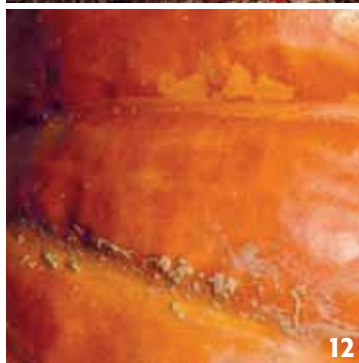
# bioactualités



4



8



12

## ICI ET MAINTENANT

### 4 Biodiversité: Rétro- et prospective

L'Année internationale de la Biodiversité se termine, mais l'engagement ne doit pas faiblir: avec son projet d'encouragement de la biodiversité et l'élaboration de nouvelles directives, Bio Suisse continue de s'investir dans ce domaine.

## MARCHÉ ET CONSOMMATION

### 8 Marchés bio hauts en couleurs

Dans toute la Suisse, les marchés bio de l'été et de l'automne réjouissent les yeux et les papilles des petits et des grands. Une belle mosaïque de photos.

## POLITIQUE

### 10 Contre le grignotage des terres

L'initiative pour le paysage veut stopper le grignotage de la Suisse et améliorer la protection du sol et du paysage.

## PRODUCTION

### 12 Albanie: Deux labels régionaux aplanissent la voie qui mène au bio

En Albanie, l'agriculture en général est peu productive et l'agriculture biologique pratiquement inexistante. Un projet du FiBL commence par le développement du marché pour renforcer le secteur et assurer le revenu des zones rurales.

## TRANSFORMATION ET COMMERCE

### 14 Les résidus dans les produits bio

Ce deuxième volet de la série se penche sur les possibilités d'éviter les contaminations des produits bio par des résidus de substances indésirables.

## RUBRIQUES

### 18 Conseils

### 19 Bio Suisse

### 20 Brèves

### 21 Petites annonces

### 21 Impressum

### 22 Agenda

### 23 Le dernier mot

# Biodiversité: L'agriculture biologique travaille son profil

Des paysannes et paysans bio de toute la Suisse ont ouvert les portes de leur ferme Bourgeon aux personnes intéressées pour leur présenter les prestations de l'agriculture biologique pour la biodiversité. Si ces événements ont attiré moins de visiteurs que prévu, ils ont été largement relayés dans les médias, ce qui permet de tirer un bilan globalement positif.

Entre mai et septembre, près de huit mille visiteurs ont été voir une ferme Bourgeon quelque part en Suisse dans le cadre du projet «Journées portes ouvertes dans les fermes bio». C'est donc une moyenne d'une centaine de visiteurs par ferme et par journée qui ont découvert la biodiversité dans les fermes qui respectent les directives de Bio Suisse. Le nombre de visiteurs était donc légèrement inférieur aux attentes. Apparemment, le thème de la biodiversité n'était pas aussi attrayant pour les consommateurs qu'on ne l'avait espéré.

## Un bilan le plus souvent positif

Tandis que les fermes bien visitées ont eu jusqu'à plus de trois cents visiteurs par jour et parlent d'un grand succès, d'autres n'ont même pas accueilli cinquante personnes. C'est parfois simplement la météo ou d'autres manifestations concurrentes qui leur ont mis les bâtons dans les roues.

La plupart des familles paysannes qui

ont participé à cette action considèrent quand même l'expérience comme positive car elle leur a donné la possibilité de nouer de nouveaux contacts et d'avoir de bonnes discussions, leur permettant notamment de trouver de nouveaux clients et de faire comprendre leur travail. Les visiteurs ont en effet non seulement pu acheter et déguster de délicieuses spécialités bio, mais aussi rentrer à la maison avec de nouvelles connaissances sur l'agriculture biologique et la biodiversité.

Le large écho médiatique de ces événements contribue aussi au bilan globalement positif de Bio Suisse. Les journaux, radios et télévisions locales ont en effet publié ou diffusé de nombreuses annonces et contributions rédactionnelles pour annoncer les journées portes ouvertes et présenter des fermes Bourgeon. La presse écrite a publié plus de huitante articles, et la présentation internet de ces journées a suscité un grand intérêt avec quelque 12'500 consultations.

## «Mieux communiquer les prestations»

La Coop, sponsor principal du projet, en tire elle aussi un bilan positif: «Ce projet a fait connaître de manière sympathique aux visiteurs les interactions entre l'agri-



Photos: Marion Nitsch

L'acteur Jonas Rüegg (avec chapeau) et ses spectateurs en pleine visite guidée au Murimoos.

culture biologique et l'encouragement de la biodiversité», explique Christian Waffenschmidt, le responsable des labels durables de la Coop. Et cela bien que le nombre de visiteurs ait été insatisfaisant dans quelques fermes et que la moyenne générale n'ait pas tout à fait correspondu aux attentes: «Globalement, et en tenant

## Le projet «Portes ouvertes dans les fermes bio»

En cette Année de l'ONU pour la Biodiversité, Bio Suisse et ses partenaires, la Coop et le FiBL, ont voulu permettre à un large public d'approcher la biodiversité d'une nouvelle manière.

Une agence a formé plusieurs acteurs qui ont introduit les visiteurs intéressés au monde de la diversité des espèces, des gènes et des biotopes en suivant un scénario humoristique. Les chefs d'exploitation ont choisi avec les acteurs un parcours adéquat sur le domaine et les ont renseignés sur les principales caractéristiques de la ferme. Cette collaboration a permis de garantir que, du Tessin au Lac de Constance, les mêmes connaissances de base ont été transmises tout en fournissant des renseignements sur les situations locales et sur les spécificités de chaque ferme.

En plus des connaissances sur la biodiversité, ces événements ont aussi permis aux gens d'avoir le plaisir de manger de délicieux produits bio venant le plus souvent de la ferme. Des activités plus divertissantes comme la construction d'un «hôtel pour abeilles sauvages» ou d'un cerf-volant, des tours à poney, des places de jeu ou des zoos câlins ont très souvent complété le programme.

rb



À Muri AG, l'attente de la prochaine visite commentée par Jonas Rüegg sur le domaine bio de l'institution sociale du Murimoos ([www.murimoos.ch](http://www.murimoos.ch)).

## Compléter le Cahier des charges dans le domaine de la biodiversité

Un groupe de travail de Bio Suisse est en train d'étudier le développement de nouvelles directives dans le domaine de la biodiversité. Ces directives doivent garantir que les fermes Bourgeon atteignent un haut niveau de biodiversité et donc permettre de mieux communiquer les importantes prestations que l'agriculture biologique fournit déjà en matière de biodiversité.

En ce moment, une version provisoire du Cahier des charges et du règlement est au banc d'essai dans une centaine de fermes Bourgeon pour savoir si ces directives sont applicables dans la pratique. Après le dépouillement de cette phase de tests et un éventuel remaniement, le Cahier des charges et le règlement seront envoyés en consultation à différents organes et commissions pour que l'Assemblée des délégués du printemps 2011 puisse décider d'adopter ces nouvelles directives. rb

compte du peu de temps dont nous disposons pour la préparation, je suis satisfait de l'opération, et je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement Bio Suisse et tous les paysans et paysannes bio qui ont collaboré à ce projet pour leur immense engagement.»

L'agriculture biologique, c'est maintenant prouvé, est la forme d'agriculture qui contribue le plus à la biodiversité. «Vu que la production intégrée se profile de plus en plus avec des mesures en faveur de la biodiversité, nous trouvons qu'il est important d'intensifier la communication sur les prestations de l'agriculture biologique en matière de biodiversité.»



Les enfants écoutaient attentivement Jonas Rüegg.

Photo: Reto Bergmann



Des élèves aident l'agriculteur Remy Benz (Reigoldswil) à planter une haie. Une action décidée dans le cadre du projet d'encouragement de la biodiversité.

## Coop aimerait un profil plus fort

Comment la collaboration entre la Coop et Bio Suisse va-t-elle évoluer dans le domaine de la biodiversité? Christian Waffenschmidt l'explique au bio actualités: «La principale contribution de la Coop en matière de biodiversité consiste à promouvoir Naturaplan et l'écoulement des produits bio.» Le partenariat entre ce grand distributeur et l'organisation faïtière biologique est importante à cet égard. En plus, le Fonds Coop pour le développement durable soutient aussi le projet d'encouragement de la biodiversité (cf. encadré de droite). «Si on voit que ça marche bien et qu'il est intéressant de poursuivre dans cette voie, je m'engagerai pour que ce soit le cas.»

Christian Waffenschmidt demande aussi que Bio Suisse s'engage toujours plus systématiquement en faveur de la biodiversité: «Il est à mon avis important que Bio Suisse ancre encore mieux ses efforts en faveur de la biodiversité dans son

## Le projet d'encouragement de la biodiversité affiche presque complet

Bio Suisse continuera de s'investir pour l'encouragement de la biodiversité après la fin de cette Année internationale de la Biodiversité. Un des instruments choisis à cet effet est le projet triennal «Encouragement de la biodiversité dans les fermes Bourgeon»: en collaboration avec la Coop, le FiBL et l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse, une soixantaine de fermes Bourgeon recevront un soutien pour la planification et la réalisation de mesures ciblées pour améliorer la diversité des espèces et des biotopes.

Plus de cinquante fermes bio s'étaient inscrites dans les premières semaines après le lancement du projet au printemps 2010. Le nombre maximal de participants est donc déjà presque atteint pour la première année, mais le projet peut encore accueillir quelques fermes. rb

Cahier des charges, car c'est la seule possibilité de conserver l'avantage que l'agriculture biologique possède par rapport à d'autres formes d'agriculture.»

Reto Bergmann, Bio Suisse

## i Votre opinion s'il vous plaît!

Trouvez-vous que le projet «Portes ouvertes dans les fermes bio» est une bonne approche pour faire connaître aux consommateurs les prestations de l'agriculture biologique en matière de biodiversité? Est-ce que la collaboration avec de grands distributeurs comme la Coop est judicieuse dans ce contexte? Saluez-vous le projet d'étoffer le Cahier des charges du Bourgeon dans le domaine de la biodiversité?

Écrivez-nous à: bio actualités, FiBL, Postfach, 5070 Frick, fax 062 865 72 73, courriel bioactualites@fibl.org!

# «Nous voulons établir un rapprochement»

Le bio actualités a discuté avec Ruedi Lischer, paysan bio à Marbach LU. La famille Lischer avait organisé une des Journées portes ouvertes dans les fermes bio sur son domaine de 14,5 hectares de surface agricole utile.

**bio actualités:** *Quelle importance revêt la biodiversité pour votre ferme?*

**Ruedi Lischer:** Nous lui accordons une grande importance car nous sommes convaincus que cela doit être le cas. Et ce d'autant plus que, directement et indirectement, la biodiversité peut fournir une partie de notre revenu.

*Pourquoi avez-vous participé aux Journées portes ouvertes dans les fermes bio?*

La biodiversité est importante pour notre environnement. Nous voulons que les consommateurs – c.-à-d. toute la population – en prennent aussi conscience. Ne dépendons-nous pas en fin de compte du fait que la population comprend nos requêtes? Voilà pourquoi nous voulons établir comme une sorte de rapprochement.

*Combien de temps l'organisation de cette journée portes ouvertes vous a-t-elle pris?*

Entre dix et douze heures au total. Disposer des tables, cuire des gâteaux, décorer. Et assurer une certaine présence pendant l'événement. Nous avons par contre laissé l'acteur se charger de faire connaître aux visiteurs le thème de la biodiversité.

*Jusqu'à quel point l'effort en valait-il la peine?*

L'effort est comparable à celui qu'il faut fournir pour un brunch du 1<sup>er</sup> août. Cela valait certainement la peine d'essayer de jeter un pont entre ville et campagne et de faire comprendre notre démarche. Financièrement parlant, on s'en est tout juste sorti malgré le faible nombre de visiteurs. C'est notamment grâce au soutien de la Coop et de Bio Suisse qu'on n'a pas pris un bouillon. Heureusement que nous avons été très prudents lors de la planification! Il ne faut certainement pas faire quelque chose comme ça si on ne considère que l'aspect financier – mais ça, on le savait depuis le début.

*Comment avez-vous fait puisqu'il n'était pas possible de savoir combien de gens viendraient?*



Photo: Lischer

«L'essai de jeter un pont en direction des consommateurs a porté ses fruits», dit Ruedi Lischer, qu'on voit ici avec Anita Lischer-Schacher.

Nous avons bien des attentes au niveau du nombre de personnes qui viendraient, mais nous étions conscients que nous aurions en fait peu de visiteurs à cause de notre situation géographique et du mauvais temps. Voilà pourquoi nous avons été prudents. Pour la nourriture par exemple, nous avons volontairement renoncé à produire de grandes quantités d'avance. Nous avons des gâteaux, et nous pouvions trancher de la viande séchée en cas de besoin. Nous n'avons pas non plus engagé un trop grand nombre d'auxiliaires... nous avons par exemple mobilisé les grands-mères: elles n'avaient quand même rien d'autre à faire, et cela leur donnait une occasion de se retrouver pour papoter.

*Que pensez-vous de la manière dont on a fait découvrir aux gens le thème de la biodiversité dans les fermes bio?*

Je crois que l'acteur ne s'en est pas mal sorti. Il n'était peut-être pas facile pour tout le monde de comprendre tout de suite quel rôle il jouait là, mais cela dépendait d'une personne à l'autre. Il a certainement bien réussi avec les familles qui avaient des enfants. Les paysans n'avaient par contre

rien à en apprendre de plus. Tout au plus pouvaient-ils le mettre dans l'embarras en lui posant des questions un peu pointues.

*Allez-vous continuer à soigner le thème de la biodiversité dans votre ferme, et si oui comment?*

Oui, on le ferait volontiers avec des panneaux qui expliqueraient différents aspects sur le sujet. On pourrait par exemple mettre ces panneaux le long du chemin pédestre ou près de la stabulation. En fait, simplement là où c'est judicieux.

*Comment et sous quelle forme pourrait-on rééditer ce genre de manifestation?*

Il est toujours difficile de mobiliser les gens, mais on pourrait peut-être former les chefs d'exploitations et leur dire ce qu'ils doivent raconter. Je pense qu'on pourrait aussi communiquer ces connaissances autrement ou à une autre occasion, par exemple lors du brunch. Là on est sûr d'avoir du monde. Et on pourrait mettre des panneaux pour que les gens puissent s'informer.

Interview: Reto Bergmann, Bio Suisse

# Christophe Nivoix, Le Marché Bio, 1213 Onex

Christophe Nivoix a 47 ans. Il a repris le premier septembre le magasin bio Au fournil de la ferme et en a fait le Marché Bio. Originaire du nord de la France, ce célibataire est un mordu de montagne: snow-board en hiver et randonnées en été. Il aime aussi les minéraux et les plantes médicinales.

## ❶ Pourquoi vendez-vous des produits alimentaires et pas des livres ou des autos?

J'ai toujours été sensible au bio, notamment par ma mère qui consommait déjà des produits naturels. Je vends des produits biologiques avant tout pour l'aspect santé. L'alimentation me touche de près parce qu'elle a une incidence sur la santé.

## ❷ Votre magasin vend-t-il uniquement des produits biologiques certifiés?

Pour les produits alimentaires, on vend 85 à 90 % de produits bio. Pour les cosmétiques, c'est à peu près le même ratio. Et pour les compléments alimentaires on a 50 % de produits bios, surtout parce qu'on vend des produits à base de minéraux comme le magnésium ou le calcium, difficiles à trouver en bio.

## ❸ Les clients sont-ils particulièrement critiques?

Non. Je trouve même qu'ils ne sont pas suffisamment critiques. Ils ne cherchent pas la petite bête, ils ne posent pas trop de questions. C'est à nous de les informer sur nos produits.

## ❹ Devez-vous faire beaucoup de conseil?

Oui, il m'arrive de faire des petites prescriptions. Par exemple une personne qui aura mal à l'épaule, je lui conseillerai de faire une cure de silicium. Bien sûr, je ne me substitue pas à un médecin. Je donne des petits conseils qui peuvent porter sur les intolérances au gluten, par exemple. Il m'arrive aussi de suggérer des recettes. Par exemple comment cuisiner le quinoa.

## ❺ Les clients qui veulent éviter les suremballages et les transports à longue distance sont-ils nombreux?

Oui, les clients sont de plus en plus sensibles à la provenance des marchandises. Ils aiment bien avoir des informations sur la traçabilité. Ils veulent du local.



Photo: Blandine Levite

Christophe Nivoix dans son *Marché Bio*.

## ❻ Les gens achètent-ils bio parce qu'ils veulent se nourrir sainement ou parce qu'ils veulent ménager l'environnement?

Je pense que la démarche de base, c'est de vouloir se nourrir sainement. Mais la préservation de l'environnement prend une place de plus en plus importante.

## ❼ Divisez-vous votre clientèle en groupes de styles de vie ou en types de clients?

On a beaucoup de personnes âgées. Le gros de notre clientèle est composé de gens du coin, pas forcément aisés mais motivés par la qualité de nos produits. On est situé dans une cité dortoir, les gens viennent aussi pour la proximité. On a également des clients occasionnels, des sportifs qui viennent acheter des produits spécifiques. Des gens qui ont des problèmes de santé, comme des inflammations urinaires par exemple et qui viennent acheter du jus

d'airelle. Nous sommes situés tout près d'une école Steiner, donc on a aussi beaucoup de gens qui connaissent et apprécient les produits issus de la biodynamie.

## ❽ Comment peut-on attirer les clients de passage et les nouveaux consommateurs bio?

Avec un stand de fruits et légumes frais installé devant le magasin. Je projette de l'agrandir en partenariat avec un maraîcher de la région. Avec la publicité aussi, une belle vitrine pour le magasin et des animations. On fait chaque semaine goûter un produit, comme une boisson à l'hibiscus par exemple.

## ❾ Et comment transforme-t-on un client occasionnel en client fidèle?

Avec des produits frais et de qualité. Un client qui est content de la fraîcheur des produits revient. Avec un bon contact humain aussi.

Interview: Blandine Levite

agrischa, Coire et Cazis GR.



Marché des plantons ProSpecieRara, Château Wildegg AG.



HESO, Foire d'automne Soleure.

# Le feu d'artifice multicolore des marchés bio

NATUR, Bâle.



Agrobiorama. Lausanne VD.



Tier & Technik, St Gall.



Village Bio, Cernier NE.





Ostschweizer Bio Markt Weinfelden TG.



Le bio est tendance et les marchés bio sont très courus. Chaque année les organisations membres de Bio Suisse organisent de nombreux marchés, foires et fêtes pour les visiteurs de tout âge. Et chaque année il y a un ou deux événements de plus.

Ces manifestations vont du traditionnel et bien connu Marché Bio de Saignelégier qui a plus de 20 ans jusqu'au plus jeune des marchés bio de cette farandole multicolore, le O SOLE BIO installé à Zoug sur la magnifique

promenade du lac. Tous ces marchés ont une chose en commun: ils proposent des produits biologiques estampillés Bourgeon délicieux, de première qualité et magnifiquement présentés.

La bonne nourriture et la musique sont toujours au rendez-vous, et souvent il y a aussi de l'art, de l'artisanat, des concours, des zoos câlins et autres surprises tirées du quotidien paysan ...

Flavia Müller, Bio Suisse

Photos: Bio Suisse



O SOLE BIO, Zug.



Marché Bio, Saignelégier JU.



Bio Marché, Zofingen AG.



HESO, Foire d'automne Soleure.



Marché Bio, Saignelégier JU.

# Résidus: Comment faire pour les éviter

Dans le premier article de sa série sur les résidus, le bio actualités (n° 8/2010, pages 12 à 14) s'est d'abord penché sur les principes de l'évaluation des résidus présents dans les produits bio. Ce deuxième article examine plus précisément les résidus qui peuvent subvenir dans la production agricole et les possibilités de les éviter ou de les faire diminuer.

**L**es producteurs bio ne travaillent pas sur une île de pureté, et la Suisse n'est pas un pays bio où les pesticides de synthèse n'ont été, ne sont ni ne seront jamais utilisés. L'environnement est pollué – et ça va des polluants organiques aux hormones en passant par les métaux lourds et tout le reste. La production bio immergée dans cet environnement ne peut donc pas être plus pure que l'environnement lui-même.

## Identifier les risques et les éviter

Les producteurs bio peuvent néanmoins éviter ou faire diminuer de nombreux résidus. Une analyse des risques aide les chefs d'exploitation à identifier les sources potentielles de résidus et à prendre des mesures. Un outil de travail intitulé «Analyse des risques de résidus – Concept pour éviter les résidus de produits phytosanitaires dans la production agricole biologique» est disponible sur le site internet de Bio Suisse. Si un producteur pense qu'il peut y avoir des risques, par exemple d'anciennes pollutions des sols, le devoir de précaution lui impose de prendre des mesures d'auto-contrôle ainsi que des mesures pour éviter les contaminations des denrées alimentaires. Chaque cas de résidus débouche sur une nouvelle analyse de risque puis sur des mesures d'amélioration.

## La dérive des pesticides épanchés par les voisins

La dérive des traitements effectués par les entreprises agricoles conventionnelles voisines est un phénomène relativement fréquent, et plus l'agriculture est morcelée plus il y a de cas. Le principe du pollueur-payeur est certes en principe valable: les voisins conventionnels doivent faire tout ce qui est possible pour éviter de contaminer des surfaces bio.

La loi ne prévoit cependant aucune mesure claire dans ce domaine. Il est en outre extrêmement difficile, dans la pratique, de prouver juridiquement que tel ou tel producteur a gravement manqué à

son devoir de précaution. Le seul procès intenté dans ce domaine s'est conclu au détriment du producteur bio.

En discutant avec ses voisins, en excluant des bandes tampons, en plantant des haies, voire en commercialisant comme conventionnels les produits des lignes des bords, le producteur bio doit de son côté éviter que ses produits bio soient contaminés par des pesticides conventionnels. Cela n'est pas toujours possible à 100 %, donc les cas de ce genre doivent être évalués (par l'organisme de contrôle) sur place. En cas de résidus importants et répétés causés par de la dérive, Bio Suisse peut imposer des conditions.

Voici un exemple: Un vin biologique suisse contenait de faibles résidus de produits phytosanitaires conventionnels. Des mesures d'amélioration ont été élaborées avec le FiBL: les lignes des bords menacées par la dérive sont commercialisées séparément, le vigneron certifié bio suit les conseils de la fiche technique du FiBL «Résidus de pesticides dans les vins bio – Comment les éviter?» et, par exemple, vinifie les raisins conventionnels après les raisins bio. Cela a permis de diminuer les résidus au fil des ans. Ce vin contient néanmoins aujourd'hui encore des quantités infimes de résidus (env. 0,003 mg/kg) que l'environnement mixte ne permettra vraisemblablement pas de faire baisser encore davantage. Vu que toutes les directives et le devoir de précaution sont respectés, ce vin peut quand même être vendu avec le Bourgeon.

## Attention aux machines d'autrui

L'utilisation de machines et d'appareils qui appartiennent à des producteurs conventionnels fait courir des risques de contamination par des pesticides et des organismes génétiquement modifiés (OGM). Les pulvérisateurs agricoles mal vidés et/ou insuffisamment nettoyés peuvent contenir des pesticides conventionnels, et les machines de récolte peuvent

contenir des poussières ou des restes de récoltes contaminés. Tous les appareils et machines de tiers doivent donc toujours être nettoyés à fond par le producteur bio qui les utilise. Si on travaille avec des entreprises de travaux agricoles, il faut passer avec elles une convention où elles garantissent qu'elles nettoient les machines avant de les utiliser dans des champs bio.

Les mesures décidées par Bio Suisse et le FiBL sont décrites en détail dans la fiche technique «Les risques de l'utilisation des machines d'autrui».

On peut citer comme exemple de ce type le cas des haricots venus ce printemps de Sicile. Le producteur avait utilisé le pulvérisateur de quelqu'un d'autre parce que le sien était en panne. Ce pulvérisateur était mal nettoyé et a laissé des résidus sur les haricots bio. Les résidus de trois pesticides conventionnels étaient certes faibles, mais le produit a été bloqué et les hari-

## Utiliser précautionneusement les intrants bio

Même les produits qui figurent dans la Liste des intrants du FiBL doivent être utilisés précautionneusement.

- Les produits phytosanitaires doivent être utilisés exclusivement dans les cultures mentionnées. Si des résidus sont trouvés dans une autre culture, le cas est considéré comme utilisation interdite.
- Les délais d'attente doivent être respectés.
- On a trouvé dans la pratique des situations à risque où les délais d'attente officiels devraient être prolongés le plus longtemps possible. Les situations à risque sont les traitements faits en hiver dans les cultures couvertes, parce que les rayons UV sont très faibles et qu'il n'y a pas de lessivage par la pluie. Les produits critiques sont surtout les légumes et les plantes aromatiques parce que les délais d'attente pour ces cultures sont courts.

cots n'ont finalement pas pu être vendus avec le Bourgeon parce que le devoir de précaution avait été enfreint dans ce cas. Heureusement, la collaboration rapide et sans faille de tous les acteurs de la filière qui reliait le producteur au commerçant suisse a permis au reste de la production de continuer, et le cas a pu être bouclé après une semaine.

## Pollution environnementale due à l'industrie et au trafic

On trouve partout dans l'environnement des polluants produits en continu par l'industrie, l'incinération des ordures et le trafic. Les pollutions des sols par des métaux lourds proviennent du trafic, de l'industrie et des décharges. Les processus d'incinération produisent par exemple de la dioxine et des diphényles polychlorés (PCB) qui se déposent ensuite partout sur les sols et les plantes. Même l'huile minérale se retrouve partout: c'est une contamination environnementale générale produite par la combustion du diesel (immission par l'air) et par contamination directe par les machines.

La CLA (Commission de labellisation agricole) de Bio Suisse a décidé que les résidus causés par la pollution environnementale générale ne devaient pas être traités plus sévèrement pour les produits Bourgeon que pour les denrées alimentaires conventionnelles. Cela signifie que les produits doivent en principe respecter les exigences de l'Ordonnance sur les



Les cucurbitacées – parmi lesquelles on trouve non seulement les courges mais aussi notamment le pâtisson, le concombre, la courgette, le melon ou la rondini – absorbent particulièrement bien les pesticides organochlorés (POC) comme la dieldrine et le DDT présents dans le sol. À tel point qu'une récolte peut être entièrement invendable.

substances étrangères et les composants (OSEC). L'examen individuel des cas permet cependant d'identifier les parcelles trop fortement polluées et de les exclure de la production Bourgeon ou d'exiger que des mesures d'amélioration soient prises.

Prenons l'exemple de la dioxine dans les denrées alimentaires animales: la dioxine est un polluant environnemental

que les animaux ingèrent via le sol, l'herbe et les fourrages et qu'on peut retrouver dans le lait, les œufs et la viande. Ici aussi c'est la valeur limite légale qui fait foi. Il faut éviter les fourrages pollués par de la dioxine et – si on les connaît – les régions particulièrement polluées. Il faut aussi bannir l'adjonction de cendres dans les bains de poussière pour les volailles.

Photo: Thomas Stephan, www.oekolandbau.de, © BLE

## Des fiches techniques sur la question

**FICHE TECHNIQUE**  
**Les risques de l'utilisation des machines d'autrui**  
 Numéro de commande: 1535, Edition: Mars 2010

**FICHE TECHNIQUE**  
**Résidus de pesticides dans les vins bio: Comment les éviter?**  
 1<sup>er</sup> édition, Octobre 2001

**FICHE TECHNIQUE**  
**Résidus dans les cucurbitacées: Comment faire pour les éviter?**

**En bref**

Les plantes de la famille des cucurbitacées absorbent très facilement les pesticides organochlorés (POC, comme p. ex. la dieldrine) et leurs produits de dégradation qui se trouvent dans le sol parce qu'ils ont été employés avant la reconnaissance de l'agriculture biologique.

Les pesticides problématiques peuvent être identifiés par une analyse de terre.

Bio Suisse et Demeter recommandent de faire une analyse préventive avant une analyse de terre en vue de la construction ou de reprise d'une serre ou d'un tunnel plastique, et dans les champs, avant de cultiver des cucurbitacées dans des parcelles qui pourraient présenter des problèmes.

**Résidus dans les produits bio – Le cas particulier des cucurbitacées**

À cause de la composition particulière de leurs acides gras et de leur structure moléculaire, les cucurbitacées (concombres, courgettes, melons, courges à fruits mûres, melons, pastèques, etc.) absorbent très facilement les pesticides, et en particulier les pesticides à base de POC, comme p. ex. la dieldrine et le DDT présents dans le sol. Si les cucurbitacées poussent dans des sols pollués, les traces de POC peuvent être détectées dans les produits récoltés, qu'il s'agisse de légumes ou de fruits.

Des produits phytosanitaires et de traitement des semences de la famille des POC ont été utilisés successivement à grande échelle – jusqu'à 5 à 6 ans consécutifs – dans des parcelles de culture de courgettes, de courges, de melons et des grandes cultures conventionnelles. Comme les POC ont été très persistants et quasiment non dégradés, on en trouve (ou des traces de dégradation) encore aujourd'hui dans les sols.

Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL), Ackermanns, CH-5070 Frick, Suisse, info.suisse@fibl.org, www.fibl.org

Il existe déjà trois fiches techniques sur les possibilités d'éviter les résidus dans les produits bio:

- «Les risques de l'utilisation des machines d'autrui» (numéro de commande 1530)
- «Résidus dans les cucurbitacées: Comment faire pour les éviter?» (numéro de commande 1487)
- «Résidus de pesticides dans les vins bio: comment les éviter?» (numéro de commande 1203)

Ces publications peuvent être téléchargées gratuitement depuis [www.shop.fibl.org](http://www.shop.fibl.org). Les exemplaires imprimés de ces fiches techniques coûtent entre 1.50 et 3.– francs pièce et peuvent être commandés au FiBL: tél. 062 865 72 72, fax 062 865 72 73, courriel [info.suisse@fibl.org](mailto:info.suisse@fibl.org)

■ Une quatrième fiche est en préparation: elle sera consacrée aux gants en latex qui ne laissent pas de résidus de dithiocarbamate sur les légumes. Pour en savoir plus: Bettina Landau, FiBL, tél. 062 865 72 76, courriel [bettina.landau@fibl.org](mailto:bettina.landau@fibl.org)

## Attention aux cultures de cucurbitacées

L'agriculture conventionnelle a utilisé des produits phytosanitaires du groupe des pesticides organochlorés (POC) jusqu'à il y a environ 35 ans.

Vu qu'une fois dans les sols ces produits n'y sont quasiment pas dégradés ni lessivés, il peut encore y en avoir aujourd'hui. Et les plantes peuvent les absorber.

À cause de la composition particulière de leurs excréments racinaires, les cucurbitacées (concombres, courgettes, courges, courges à huile, melons, rondsins, pâtissons etc.) absorbent très facilement les POC présents dans la terre comme p. ex. la dieldrine et le DDT. Si les cucurbitacées poussent dans des sols pollués, les teneurs en POC des produits récoltés peuvent dépasser la valeur limite de l'OSEC, et il est possible que toute la récolte soit invendable.

À cause du risque élevé de résidus de POC, Bio Suisse recommande, avant de cultiver pour la première fois des cucurbitacées, mais aussi systématiquement lors de la construction de serres ou de tunnels



En cas de suspicion de résidus hérités de l'exploitation conventionnelle, une précaution doit être prise avant de cultiver des cucurbitacées et avant de construire des serres: il faut faire des analyses de terre et les faire juger par le FiBL.

plastiques, de faire une ou plusieurs analyses de terre portant sur les POC et de les faire juger par le FiBL. Les détails sur ce thème se trouvent dans la fiche technique du FiBL «Résidus dans les cucurbitacées: Comment faire pour les éviter?». Les parcelles fortement polluées peuvent être exclues de la production bio ou soumises à la condition de n'y cultiver que certaines cultures.

Une campagne sur ce problème de résidus avait été menée en 2004 par Bio Suisse et le FiBL. Nous invitons maintenant les producteurs qui reconvertissement ou ont reconverti de nouvelles parcelles à l'agriculture biologique de procéder à une analyse de risque concernant les pesticides organochlorés et, en cas de doute, de faire analyser des échantillons de terre et de plantes, car cela leur permettra de se prémunir contre les embargos et les pertes financières.

## Intrants conventionnels sources de contamination

Exemples de cas réellement survenus: Après la découverte de résidus de chloroméquat dans des champignons, la paille conventionnelle utilisée a été désignée coupable, et des résidus de fongicides trouvés dans des fraises provenaient du traitement des plants conventionnels de fraisiers.

Pour éviter ce genre de cas, le mieux est d'utiliser des intrants certifiés bio. En cas de doute, soumettre les produits à une analyse de résidus.

## Le cas spécial du bromure

Les plantes absorbent le bromure contenu dans le sol. Or il n'est pas possible de distinguer analytiquement le bromure d'origine naturelle de celui qui proviendrait d'un traitement antiparasitaire effectué avec du bromure de méthyle. Vu qu'il n'est pas biodégradable, le bromure peut être encore présent dans le sol de nombreuses années après le gazage du sol. Le bromure peut cependant aussi être d'origine naturelle, surtout dans les anciens sols marins ou dans les sols proches de la mer.

La cause de la forte présence de bromure doit être clarifiée si les analyses trouvent des teneurs en bromure anorganique total supérieures à 5 mg/kg. La denrée alimentaire peut être commercialisée pour autant qu'il n'y ait pas d'indices d'une utilisation interdite de bromure.

## Le cas spécial du soufre et du dithiocarbamate

Le dithiocarbamate est une des matières actives des fongicides conventionnels. L'analyse chimique des résidus de dithiocarbamate est cependant gênée par le soufre: la présence de soufre peut faire penser à de *présomés* résidus de dithiocarbamate. Les molécules soufrées sont d'une part naturellement présente dans les crucifères et les lilacées, et d'autre part le soufre est un produits de traitement autorisés en bio.

Il peut aussi y avoir des traces de dithiocarbamate sur les légumes qui ont été manipulés avec des gants de plastique contenant du dithiocarbamate. Le FiBL est en train de rédiger une fiche technique sur les gants exempts de dithiocarbamate.

## Éviter les contaminations après la récolte

Les produits bio ne sont quelquefois pas contaminés pendant la culture mais après la récolte par de faibles résidus présents dans les conteneurs. Les conteneurs utilisés pour les récoltes bio doivent donc être très propres. Les harasses, palloxe, caisses, sacs etc. devraient si possible être utilisés seulement pour des produits biologiques. Les sacs en jute ne doivent pas être traités à l'huile minérale.

Le bio actualités abordera dans le prochain numéro les autres types de contaminations qui surviennent après la récolte pendant le stockage ou la transformation, ou encore à cause des emballages.

Karin Nowack, Bio Suisse,  
et Bernhard Speiser, FiBL

Photo: Marion Nitsch



Il est absolument nécessaire de nettoyer à fond les machines et les appareils d'autrui avant de les utiliser en bio!

# Code d'équité du Bourgeon: Ce qu'en disent les producteurs

Le deuxième atelier du groupe de travail chargé de concevoir le Code de conduite du Bourgeon était consacré aux principes importants des relations commerciales équitables. Cette discussion a tenu compte des résultats d'une enquête effectuée auprès des producteurs, enquête qui a aussi soulevé des questions comme celles de savoir qui sera concerné par ce code et si un tel code de conduite peut être assez concret et compréhensible pour être utilisable.

**D**ans le cadre du projet «Relations commerciales équitables en Suisse» (cf. bio actualités 8/2010, pages 14-15), Bio Suisse a fait une enquête auprès de ses organisations membres (OM) et de ses organes. Il s'agissait de réfléchir aux principes pour le Code de conduite pour le commerce des produits Bourgeon. Le but était d'amener dans la discussion une large palette d'opinions exprimées par les producteurs. Les résultats de cette enquête ont donc été présentés et discutés au sein du Groupe de travail pour les relations commerciales équitables.

Les producteurs considèrent généralement que presque tous les principes proposés sont importants ou très importants. Les premières places du classement sont occupées par les critères «Relations commerciales à long terme», «Planification commune des quantités», «Prix agricoles équitables» et «Culture du dialogue ouvert et constructif».

## Un Code pour tous ou seulement pour le Bourgeon?

Certaines évaluations ne sont par contre pas unanimes, comme p. ex. celles pour le champ d'application du Code de conduite: deux tiers des sondés pensent qu'il devrait lier tous les acteurs bio de Suisse qu'ils aient une licence Bourgeon ou non, et un petit tiers trouve quant à lui que ce Code ne doit être valable que pour les producteurs et preneurs de licences Bourgeon. D'un côté on avance l'argument que seule une approche large pourra porter des fruits et qu'il devrait être possible dans notre petit pays de réunir tous les acteurs de la filière et de les lier au Code de conduite, et de l'autre on a des doutes parce qu'on n'a que peu d'influence sur les acteurs du marché qui ne sont pas sous licence Bio Suisse, et parce qu'il serait peut-être plus important de s'assurer que cela n'occasionne pas de désavantages aux preneurs de licences Bio Suisse.



Photo: Thomas Alföldi

Marché conclu! On instaure des relations commerciales équitables.

Le Groupe de travail est arrivé au cours de cet atelier à la conclusion que l'intégration de tous les acteurs bio devait être formulée comme objectif. Même si seuls les preneurs de licences Bourgeon pourront être contractuellement contraints à respecter le Code de conduite.

## La transparence des prix – une illusion?

Les sondés ont un peu moins bien accepté l'idée de la transparence des prix. Les commentaires à ce sujet signalent que cette transparence est souhaitable mais qu'elle n'est en général pas réaliste en pratique. Les plateformes de discussion ne devraient en outre pas échouer simplement parce que les comptes ne sont pas dévoilés.

Les producteurs interrogés ont fait remarquer que la communication et la recherche partenariale de solutions seront certainement les points les plus importants pour des prix et des structures de prix équitables. Les fluctuations du marché ne peuvent pas être évitées et la loi sur les cartels doit être respectée. De nombreux sondés ont en outre vu une contradiction entre travailler de manière à faire descendre les prix à la consommation et produire de manière durable. La croissance du marché et l'augmentation

de l'efficacité ne doivent pas se faire sur le dos de la durabilité écologique et sociale.

## Un code de conduite trop abstrait pour le quotidien?

Une autre critique fondamentale concernait la signification du code de conduite pour le quotidien des producteurs. Un tel code est en général peu concret et donc superflu. Il est en outre impossible de servir le même Code aux acteurs de tous les secteurs. Les participants à l'atelier ont pris acte de cette critique et ont répondu que si le Code ne doit pas être trop détaillé, c'est justement parce que les secteurs fonctionnent très différemment les uns des autres.

Pour que ces principes soient un peu abstraits prennent corps à long terme dans les affaires quotidiennes, ils devront être concrétisés et transformés en réalité par les partenaires commerciaux qui se réuniront au sein des futures plateformes de discussion.

Jörg Schumacher, Bio Suisse

*Le document de discussion, la nouvelle directive et toutes les informations supplémentaires disponibles se trouvent sur [www.bio-suisse.ch](http://www.bio-suisse.ch) → À notre sujet → Notre opinion sur... → Relations commerciales équitables*



Habitations, bâtiments industriels et artisanaux, centres commerciaux et de bien-être, routes et parkings ... la plupart du temps ce sont des surfaces agricoles qui, comme ici à Boswil AG, disparaissent sous le béton et le goudron.

## Se protéger contre les pertes de surfaces cultivées

Bio Suisse exige qu'on traite le sol avec le plus grand soin parce que c'est une de nos bases vitales. Les producteurs et productrices bio soutiennent donc l'Initiative pour le paysage. L'actuel contreprojet du Conseil des États va dans la bonne direction, et maintenant c'est au Conseil national, et surtout aux représentants de l'agriculture, de se prononcer.

**L**es faits sont aussi clairs qu'affligeants: entre 1980 et 1992, l'urbanisation, les nouvelles routes etc. ont consommé chaque année un total de 13 kilomètres carrés, et la vitesse des constructions a ensuite plus que doublé entre 2002 et 2007. Les terres qui disparaissent ainsi sous le béton et l'asphalte représentent chaque année une surface égale à celle du Walensee.

Ces terres perdues sont presque toutes agricoles, ce qui rétrécit toujours plus notre base alimentaire et nous fait toujours plus dépendre des surfaces agricoles à l'étranger. Cela n'est pas durable.

Au vu de cette situation, Bio Suisse a décidé avec quinze autres organisations nationales actives dans la protection de l'environnement, de la nature, du paysage, de l'agriculture et de la propriété du logement de lancer l'Initiative pour le paysage, qui exige que la surface totale des zones à bâtir définies en Suisse n'augmente plus pendant vingt ans et que la Confédération et les Cantons soient désormais conjointement compétents pour gérer l'utilisation économe du sol. Elle exige en outre que

le principe d'aménagement du territoire qui veut que les zones constructibles et non constructibles soient strictement délimitées soit ancré dans la Constitution au même titre que la protection des terres agricoles.

### Un contre-projet sans mordant ...

Déposée en août 2008, cette initiative est à l'origine de la révision intégrale de la loi sur l'aménagement du territoire proposée par le Conseil fédéral. Cette révision ayant été fortement malmenée en consultation, le Conseil fédéral s'est résolu à présenter une révision partielle cette fois dépourvue de tout mordant. Cette révision partielle doit maintenant être débattue à toute vitesse par le parlement parce que, sinon, l'initiative serait soumise au peuple sans contre-projet – et aurait donc de bonnes chances d'être acceptée!

### ... s'est fait greffer deux dents

C'est soumis à cette forte pression que le Conseil des États a amélioré la proposition du Conseil fédéral en lui ajou-

tant deux éléments capitaux: les zones constructibles surdimensionnées doivent être réellement revues à la baisse, et les moyens nécessaires à cette opération doivent provenir d'une retenue sur la plus-value des nouveaux zonements. Cela signifie en clair que si le prix des terrains passe de 10 à 500 francs à cause d'un classement en zone à bâtir, l'État prélèvera une partie (25 %) de ce bénéfice «immérité» pour pouvoir financer des dézonements ou d'autres mesures judicieuses d'aménagement du territoire.

Si ces modifications passent aussi la rampe au Conseil national, l'initiative se verra opposer un contre-projet valable. Bio Suisse appelle maintenant la Chambre du peuple à saisir cette chance et à ne pas non plus faire les choses à moitié. Vu que les paysannes et les paysans – et les cercles agricoles avec eux – ont le pouvoir de décider, ils sont tout spécialement appelés à mieux protéger leurs sols à l'avenir.

Martin Bossard, Bio Suisse

# Scandaleuses conditions dans les exploitations maraîchères du sud de l'Europe

Malgré toute l'attention publique suscitée par ce problème, les conditions souvent indignes – voire inhumaines – qui règnent dans les exploitations maraîchères du sud de l'Espagne et d'ailleurs dans l'UE ne s'améliorent pas beaucoup. En collaboration avec la Plateforme pour une agriculture socialement durable (Agrisodu), Bio Suisse a envoyé une lettre ouverte au Parlement suisse – vous aussi, écrivez à vos députés sous la Coupole fédérale!

**D**epuis des années de nombreux reportages témoignent des conditions sociales et écologiques scandaleuses dans la production intensive de fruits et de légumes à Almería, El Ejido et Huelva dans le Sud de l'Espagne. Des situations semblables sont dénoncées dans un grand nombre de pays européens, par exemple dans le Sud de la France, en Grèce et plus récemment à Rosarno en Italie. Tomates, courgettes, aubergines, poivrons et concombres poussent sous une gigantesque mer de plastique pour approvisionner nos supermarchés en hiver. Malgré toute l'attention publique, des campagnes d'information et des appels auprès des autorités compétentes, la situation sur place névolue guère.

La Plateforme pour une agriculture socialement durable (Agrisodu), dont Bio Suisse fait partie, a présenté début octobre lors d'une conférence de presse une lettre ouverte adressée aux parlementaires fédéraux. Cette lettre peut être téléchargée depuis le site internet de Bio Suisse: [www.biosuisse.ch](http://www.biosuisse.ch) → Service → Publications. Cette lettre ouverte, qui a été envoyée à tous les membres du Conseil national et du Conseil des États, leur demande de soutenir les initiatives cantonales déposées par cinq cantons contre l'importation de denrées alimentaires socialement et écologiquement problématiques.

La question est particulièrement d'actualité en ce moment puisque le Conseil des États a rejeté ces initiatives en juin par 22 voix contre 7 et que le Conseil national va probablement traiter ces interventions au cours de la prochaine session.

L'appel de la Plateforme pour une agriculture socialement durable aura plus de poids si vous adressez vous aussi de telles lettres aux parlementaires fédéraux de votre canton ou à ceux que vous connaissez personnellement. Ces lettres



Photo: Laurent Vonwiller

«Village» près d'El Ejido, Almería.

doivent être envoyées avant le 29 novembre. Exigez dans votre lettre que nos représentants du peuple s'investissent pour une production alimentaire durable qui exclut toute forme de néoesclavagisme et de techniques de production écologiquement problématiques! Vous pouvez par exemple utiliser les arguments suivants dans votre lettre:

- vous les avez élus et que vous estimez leur travail;
- vous êtes choqués par les conditions de production de fruits et de légumes dans les serres d'Andalousie;
- vous souhaitez être actif, en tant que consommateur, mais aussi en tant que citoyen;

- vous soutenez sans réserve les initiatives cantonales et la lettre ouverte de la plateforme.

Raymond Gétaz, EBF/psh

Les adresses des parlementaires sont disponibles auprès du Forum Civique Européen (FCE), St. Johans-Vorstadt 13, Postfach, 4004 Bâle, tél. 061 262 01 11, fax 061 262 02 46, courriel [ch@forumcivique.org](mailto:ch@forumcivique.org) ou téléchargeables ainsi que la lettre ouverte depuis son site internet: [www.forumcivique.org](http://www.forumcivique.org) → Thèmes → Migrations et agriculture, lettre aux parlementaires suisses

# Le long chemin de l'Albanie vers le bio commence par des labels régionaux

Le FiBL soutient le développement régional en Albanie, un pays du sud des Balkans. Le premier événement a été l'introduction de deux labels régionaux qui garantissent la provenance des produits, l'absence d'OGM et la qualité contrôlée des denrées alimentaires. «Albanian Guarantee» est la première norme de ce genre dans un pays qui est en même temps en train de mettre en place sa propre certification bio.

**H**ygerta Sako, l'animatrice de l'émission matinale «Emisioni i Mëngjesit» de la télévision étatique albanaise, rayonne de joie quand elle pose pour la photo en pressant sur son cœur un des deux labels. Thomas Bernet, chef de projet du FiBL pour la section Développement et coopération, est doublement soulagé. Il vient en effet de donner une interview en direct avec traduction simultanée en albanais, et deuxièmement il remarque la détermination de l'animatrice: «C'est mon label», af-

firme-t-elle la tête haute, «puisque je viens du sud de l'Albanie».

Si tous les projets aboutissaient aussi bien ... en Albanie, Thomas Bernet et son équipe ont ainsi la confirmation qu'ils ont avec la création des deux labels de provenance – un pour le sud et l'autre pour le nord de l'Albanie – accompli un important travail pionnier pour le développement régional du pays.

## La qualité garantie est recherchée

«Ces labels ont été créés sur la base d'une étude de marché qui a montré que la qualité garantie revêt toujours plus d'importance en Albanie – surtout pour les produits du pays», explique Thomas Bernet. En effet, ce qui va maintenant de soi en Europe centrale – garanties de qualité, déclarations d'origine ou listes des ingrédients sur les emballages – n'existe pas encore en Albanie.

Les supermarchés de Tirana, la capitale, proposent surtout des marchandises excédentaires venues de l'UE et plus particulièrement d'Italie, et, dans les rues, les petits marchands vendent des produits d'origine incertaine et souvent de qualité douteuse. «En Albanie, les achats de produits alimentaires sont une affaire de confiance», dit Thomas Bernet, «mais la confiance se base sur une perception subjective des choses. Les garanties qui prouvent la qualité des produits sont encore largement inexistantes.»

## Commencer par le marché plutôt que par la production

Au premier abord, la relation avec l'agriculture biologique et même la production agricole en général semble manquer dans ce projet du FiBL. «En accord avec les deux bailleurs de fonds, la DDC (Direction du développement et de la coopération) et le SECO (Secrétariat

## Une agriculture très étendue mais peu productive

La République d'Albanie est située dans le sud-est de l'Europe, et plus précisément dans la moitié occidentale de la péninsule des Balkans. Le pays jouxte au nord-ouest le Monténégro, au nord-est le Kosovo, à l'est la Macédoine et au sud la Grèce. Avec sa surface d'environ 28'000 kilomètres carrés environ, le pays est un tiers plus petit que la Suisse et compte trois millions d'habitants.

L'Albanie est traditionnellement un pays agricole. Un quart de la surface est utilisable par l'agriculture, mais la qualité des sols varie fortement selon la région et la situation.

54 % des habitants vivent dans les régions rurales, et 71 % de la population active travaillent dans l'agriculture. Le nombre de fermes bio se cantonne dans la zone des pour mille. La paysannerie fournit 21 % du produit intérieur brut, mais ce secteur ne reçoit que 2 % du budget de l'État. La productivité de l'agriculture albanaise est toujours très faible, les principaux problèmes étant le manque de capitaux pour les investissements, des méthodes agricoles complètement dépassées et le manque d'accès aux marchés.

L'introduction de normes de qualité, l'amélioration de la formation, la diversification des produits et l'ouverture de nouveaux créneaux de distribution pourraient améliorer à moyen terme la qualité et la quantité de la production agricole et contribuer à la couverture des besoins nationaux en aliments de base (lait, céréales, légumes, fruits) et en produits semi-finis et finis (produits laitiers et carnés, conserves de fruits, concentrés de légumes, miel, plantes aromatiques et médicinales). jf



Hygerta Sako, animatrice de la télévision albanaise, avec «son» label. À gauche le chef de projet du FiBL Thomas Bernet, et à droite Brunilda Pudja, une collaboratrice albanaise du projet.





Photos: Jacqueline Forster-Zigerli

Deux labels, un pour le nord et un pour le sud de l'Albanie.

d'État à l'économie), nous avons décidé de concentrer le projet SASA (cf. encadré page 13) avant tout sur le marché», explique Thomas Bernet. Cette démarche a permis d'assurer dans ce projet novateur la promotion des produits bio en même temps que celle des spécialités régionales.

«Le marketing, donc aussi le lancement des deux labels, n'est qu'une petite partie du projet. Nous travaillons sur toute la filière de mise en valeur pour renforcer le secteur et générer des revenus importants pour les zones rurales.» Le projet SASA soutient donc aussi l'organisation de producteurs Bio Adria, le tout récent Institut pour l'agriculture biologique ([www.ibalbania.org](http://www.ibalbania.org)) et la société albanaise de certification Albinspekt pour faire avancer l'agriculture biologique. Mais vu que même ici le marché est au premier plan, SASA suit une double stratégie: l'établissement du marché bio dans le pays doit aller de pair avec l'augmentation des exportations de produits biologiques albanais. Selon les expériences faites à la BioFach de Nuremberg, la principale foire mondiale des produits bio, les produits qui auront le plus de chances de s'exporter vers l'UE sont les plantes médicinales, l'huile d'olive et les matières premières pour l'industrie agroalimentaire comme les châtaignes, les noix et les fruits secs, mais les légumes bio d'hiver produits en Albanie pourraient aussi s'imposer sur le marché européen.

### Paroles «officielles» positives

Le lancement d'«Albanian Guarantee» cet automne dans le cadre de la principale exposition agricole d'Albanie, Kash Fair, a également été accueilli positivement par le gouvernement albanais: «l'Albanie est

prête à s'ouvrir aux marchés internationaux» a affirmé sur place Ndoc Fasllia, le suppléant du ministre de l'agriculture. «Ces labels montrent que nous pouvons produire des denrées alimentaires de haute qualité, et cela nous rend plus concurrentiels.»

Yvana Enzler, l'ambassadrice de Suisse en Albanie, se réjouit en tant que consommatrice de l'émergence de produits albanais de qualité: «cela simplifiera beaucoup les achats».

Le couple de producteurs Selman et Liljana Voka vendait à Kash Fair du fromage de chèvre et participe au projet SASA: «je produis actuellement 10 tonnes de fromage par année, mais je pourrais augmenter fortement la production si on améliore le marketing» dit-il en commen-



Photo: Thomas Bernet

Le producteur de fromage de chèvre Selman Voka espère recevoir du soutien dans le domaine de la distribution et du marketing.

tant les attentes qu'il place dans le projet SASA.

### En «camion Migros» à travers l'Albanie

Le projet SASA devra faire preuve de créativité pour faire connaître les nouveaux labels et leurs produits. Des négociations sont actuellement en cours avec un commerce hors taxes de l'aéroport de Tirana. Et même l'idée des bons vieux camions Migros a inspiré l'Albanie: un véhicule de vente multicolore est prêt à faire voyager les nouveaux produits labellisés – qui vont des fruits et légumes frais au miel en passant par les produits laitiers – pour les faire connaître aux consommateurs. L'animatrice Hygerta Sako se tiendra-t-elle bientôt avec fierté devant cette «qualitymobile» pour vanter les qualités des produits de son pays?

Jacqueline Forster-Zigerli

### Qui dit SASA dit Agriculture Durable

SASA est l'abréviation de *Sustainable Agricultural Support for Albania*, ce qui peut se traduire par Encouragement de l'agriculture durable en Albanie. Le projet SASA a été lancé par la DDC (Direction du développement et de la coopération) et le SECO (Secrétariat d'État à l'économie). En encourageant l'agriculture durable – et si possible biologique, le projet vise à conserver et à améliorer les bases vitales dans les régions rurales de l'Albanie, et c'est le FiBL qui a été mandaté par les deux organisations pour la réalisation du projet. Pour en savoir plus: [www.swiss-cooperation.admin.ch/albania](http://www.swiss-cooperation.admin.ch/albania) jf

# Il faut vérifier les décisions pour les paiements directs

Points de sanction et rognage des paiements directs comme suites possibles d'un contrôle bio: les producteurs bio peuvent recourir contre les décisions injustifiées.

**D**écidément le courant n'est pas passé. «Ça ne se passera pas comme ça», rumine ce paysan bio le soir après le contrôle annuel de sa ferme. Son objectif n'a-t-il pas toujours été de produire des denrées alimentaires saines et conformes aux directives bio? Et voilà que la contrôlease a trouvé à redire sur différents points. Sanctions et même diminutions des paiements directs pointent à l'horizon. Toujours est-il que la contrôlease a noté les points de son rapport avec lesquels le producteur n'était pas d'accord, donc l'évaluation du cas tiendra compte de sa position.

Si un producteur bio trouve qu'il est traité injustement, il peut faire usage de son droit et exiger dans les trois jours un deuxième contrôle qui sera à sa charge. Il faut cependant savoir que si le contrôleur a constaté des lacunes évidentes, le deuxième contrôle ne permettra pas de les corriger si facilement. De toute façon c'est le Règlement des sanctions pour l'agriculture biologique\* qui fait foi.

Autre cas de figure: la contrôlease a

tout expliqué clairement lors du contrôle et le chef d'exploitation était d'accord, mais la décision de certification ne correspond maintenant pas du tout à ses attentes et il se met dans une colère noire.

Une fois la colère retombée, il redevient possible d'évaluer la situation sans émotions. Si la décision ne correspond pas à l'évaluation de l'exploitation que l'agriculteur a signée, il a le droit de faire examiner son cas par l'instance de recours indépendante prévue à cet effet. Avant de déposer un recours, cela vaut cependant toujours la peine de téléphoner à l'organisme de certification pour demander s'il n'y a pas une erreur. Arguments concluants et réalité toute nue décident en fin de compte si un recours peut aboutir.

Il est important de savoir que les points de sanction influencent les paiements directs\*\*, mais, pour les services cantonaux concernés, la décision de certification n'est rien de plus qu'un élément d'appréciation. Des divergences en faveur ou en défaveur de l'entreprise contrôlée sont possibles. Les décisions pour les

paiements directs sont aussi soumises à un droit de recours.

La plupart des producteurs et productrices bio comprennent très bien leur métier, mais quand on prévoit des décisions importantes – comme p. ex. le développement d'une nouvelle branche de production – il vaut la peine de demander préalablement conseil aux services de vulgarisation cantonaux ou du FiBL. Et les organismes de certification renseignent aussi volontiers sur demande. Dernier point: se préparer à fond pour le contrôle bio permet d'éviter bien des désagréments. Des registres tenus à jour et la présence de tous les documents mentionnés par les check-lists facilitent la vie à tout le monde.

Les organismes de contrôle bio

Bio Test Agro et bio.inspecta

\* Sanctions: [www.bioactualites.ch](http://www.bioactualites.ch) →

Les directives bio → Bio Suisse: Agriculture 2010 → Règlement des sanctions

\*\* Paiements directs:

[www.bioactualites.ch](http://www.bioactualites.ch) → Les directives

bio → Confédération: Ordonnances, Règlements 2010 → Ordonnance sur les paiements directs

## Exploitations avicoles: Les conséquences des modifications du Suisse-Bilanz

Une partie des normes de base pour le calcul du Suisse-Bilanz ont changé pour 2011. Pour le secteur bio, les principales modifications concernent les exploitations avicoles. Particulièrement en ce qui concerne le phosphore, celles qui sont à la limite et cèdent déjà presque la moitié de leurs engrais de ferme pourraient avoir de la peine à conserver un Suisse-Bilanz équilibré.

**A** partir de 2011, le Suisse-Bilanz sera calculé sur la base des nouveaux chiffres des «Données de base pour la fumure des grandes cultures et des herbages» (DBF-GCH). Ces normes DBF-GCH sont périodiquement réadaptées par les stations de recherche en fonction

des nouvelles connaissances issues des essais au champ et en laboratoire.

Dans les grandes cultures, c'est surtout la diminution du besoin des cultures en phosphore ( $P_2O_5$ ) qui entre en ligne de compte. Il est en outre maintenant possible de faire une correction de l'azote en

fonction des rendements (concerne surtout les exploitations conventionnelles). En production animale, la modification la plus sensible est l'augmentation des apports en éléments nutritifs par le fumier de volaille: les nouveaux calculs donnent par exemple 50 kg de phosphore de plus

## Liste des intrants 2011

La nouvelle Liste des intrants 2011 sera envoyée à tous les producteurs avec le bio actualités 1/2011. La réglementation 2011 sera de nouveau disponible depuis décembre sous forme électronique ([www.bioactualites.ch](http://www.bioactualites.ch) et [www.biosuisse.ch](http://www.biosuisse.ch)).

Les modifications des directives décidées pour 2011 lors de l'Assemblée des délégués du 14.4.2010 sont déjà publiées (en français, en italien et en allemand sur [www.bio-suisse.ch](http://www.bio-suisse.ch) → Service → Cahier des charges et règlements → Producteurs → Cahier des charges et règlements). SiB

qu'avant par millier de poules et par année (cf. exemple ci-après).

### La CLA peut octroyer des dérogations

Les exploitations avicoles Bourgeon qui se situent déjà à 95 % et plus de la limite du Suisse-Bilanz pour le phosphore et qui cèdent déjà près de 50 % de leurs engrais de ferme n'ont pratiquement plus aucune marge de manœuvre et sont les plus touchées par ces modifications puisqu'elles

devraient diminuer leurs effectifs animaux si elles ne prennent pas d'autres mesures.

La CLA (Commission de labellisation agricole) de Bio Suisse a examiné le problème et a décidé d'assouplir dans certains cas le règlement sur les cessions d'engrais de ferme qui stipule qu'au moins 50 % des engrais de ferme doivent être utilisés dans l'exploitation qui les produit.

Les exploitations actuelles qui auront en 2011 un surplus de phosphore dans leur Suisse-Bilanz à cause des nouvelles normes mais sans augmenter leurs effectifs de poules ou de poulettes pourront céder plus que 50 % des éléments nutritifs qu'elles produisent. La quantité d'éléments nutritifs cédés en plus des 50 % ne pourra cependant pas dépasser l'augmentation due à la modification des normes DBF-GCH. Les exploitations concernées doivent demander une autorisation exceptionnelle à la CLA.

Les dérogations de ce genre ne seront accordées qu'aux producteurs qui devraient diminuer leurs effectifs animaux à cause des nouvelles normes.

Ces dérogations ne seront en outre valables que pour la structure actuelle des

exploitations. En cas de modification de la structure de l'exploitation (p. ex. en cas de modifications des surfaces), la CLA doit être informée pour pouvoir réévaluer la situation.

Il est donc vivement recommandé aux exploitations concernées d'envoyer le plus tôt possible à la CLA leur demande de dérogation pour qu'elles puissent modifier à temps leurs contrats de cession d'engrais de ferme.

Il est important de toujours respecter le Suisse-Bilanz, car sinon cela provoque de nettes diminutions des paiements directs.

Les exploitations qui construisent à neuf à partir de 2011 devront appliquer les nouvelles normes DBF-GCH et céder au maximum 50 % des éléments nutritifs qu'elles produisent.

### Un exemple

Sans dérogation de la CLA, une exploitation qui a 1000 poules pondeuses, qui se situe déjà aujourd'hui à la limite pour le phosphore et qui cède déjà 50 % de ses éléments nutritifs devrait diminuer de 130 pondeuses son effectif à partir du 1.1.2011 pour que son Suisse-Bilanz reste équilibré. La situation est encore un peu plus grave pour les poulettes, puisque les exploitations qui sont déjà à la limite pour le bilan du phosphore et pour la cession des engrais de ferme devraient diminuer leur effectif de 230 têtes pour que leur bilan de fumure reste équilibré.

Thomas Pliska, Bio Suisse

Production de phosphore* fourni par le fumier de volaille, en kg par année				
	Jusqu'ici P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	Dès 2011 P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	Différence P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	Correspond au fumier produit en une année par env.:
1000 poulettes	160	210	50	230 poulettes
1000 poules pondeuses	390	450	60	130 poules pondeuses

\* À titre d'exemple puisque ça varie en fonction de l'alimentation

BIO SUISSE ■

# Développement durable à tous les niveaux

**R**apports responsables avec la qualité bio: Ce thème a été débattu par la vingtaine de personnes qui ont participé cette année au congrès des transformateurs. Environnement, économie et société, le développement durable est important à tous les niveaux. Les exposés sur la biodiversité, l'alimentation, l'étiquetage, les emballages et le commerce équitable ont suscité des discussions animées.

Pour Sabine Würth, la responsable du secteur Transformation et Commerce

de Bio Suisse et de l'organisation de ce congrès, les produits bio sont en bonne position quant aux résidus de pesticides, mais il est urgent – comme c'est du reste le cas pour tout le secteur alimentaire – de se pencher sérieusement sur la question des mélanges, c.-à-d. sur les situations où des substances indésirables migrent de l'emballage dans les produits.

«Le débat sur le commerce équitable en bio a montré clairement qu'il est très important – malgré ou peut-être jus-

tement à cause de la lutte des prix – de mettre en place des relations partenariales et équitables à tous les niveaux de la production, de la transformation et du commerce», affirme Sabine Würth, qui a été impressionnée par une affirmation lancée lors de ce débat: tous les maillons de la chaîne doivent recevoir assez pour pouvoir continuer de se développer. Une belle confirmation de la décision de l'Assemblée des délégués d'ancrer cet aspect dans le Cahier des charges. slu/psb

## Un prix environnemental pour des truites bio

Le Prix environnemental 2010 de la Ville d'Aarau a été attribué à la pisciculture bio Nadler de Rohr près d'Aarau. Le couple August et Sonja Nadler dirige cette pisciculture depuis 35 ans en troisième génération.

August Nadler fut un des premiers pisciculteurs suisses à se reconverter à la production biologique. C'était en 2001. La pisciculture Nadler, qui est aujourd'hui connue loin au-delà de la région, s'impose avec succès sur le marché.

Outre l'intérêt d'un grand distributeur suisse pour du poisson produit dans le respect de l'environnement et des animaux, August Nadler voulait reconverter son exploitation à la production biologique surtout à cause des conditions écologiques particulières de cet endroit nommé Rohrer Schachen. D'un côté la puissante résurgence des eaux souterraines et les biotopes uniques et écologique-



Photo: Biofischzucht Nadler AG

August et Sonja Nadler dans leur pisciculture qui produit des truites Bourgeon.

ment précieux que sont les nombreux ruisseaux nés de ces eaux exigent des égards particuliers lors de leur utilisation, et de l'autre ils offrent des conditions idéales pour la pisciculture biologique. Dans ces structures semblables à des ruisseaux, approvisionnées en eau de source cristalline et dotées de fonds naturels et dont les berges sont couvertes de plantes indigènes, les poissons trouvent un environnement doté de nombreux couverts et possibilités de retraite qui leur convient très bien.

Malgré ces conditions particulièrement favorables, la reconversion à la production biologique a tout de même représenté une décision consciemment orientée vers la qualité plutôt que la quantité. Par exemple, la densité de peuplement est nettement plus faible en bio que dans les piscicultures conventionnelles, et les poissons reçoivent une alimentation moins intensive.

Pour en savoir plus sur la pisciculture Nadler, voir son site internet (en allemand): [www.biofischzucht.ch](http://www.biofischzucht.ch) Ville d'Aarau/ps

## Autriche: Un hectare sur cinq est bio!

Quelque 20 % de la surface agricole de l'Autriche est cultivée en bio alors que la moyenne de l'UE stagne à un petit 5 %. Le chiffre d'affaires des produits a stagné en Autriche pendant la crise 2008/2009, mais depuis fin 2009 il remonte de nouveau nettement. par rapport aux quatre premiers mois de l'année précédente, l'augmentation du chiffre d'affaires bio atteint 30 % en 2010 selon l'institut autrichien d'étude des marchés agricoles AMA.

Le chiffre d'affaires bio représente maintenant 8 % du marché alimentaire autrichien pour atteindre 984 millions d'euros en 2009. Ces dernières années, les produits bio sont aussi partis à la conquête de la restauration et de l'hôtellerie: du Vorarlberg au Burgenland, la «Bio-Genusslandkarte» (carte gastronomique bio) de l'AMA mentionne 102 entreprises de restauration certifiées bio. [www.biofach.de](http://www.biofach.de)

## Concours de la biodiversité: Des médailles d'or pour des fermes bourgeon

«L'agriculture a besoin de la biodiversité – la biodiversité a besoin de l'agriculture»: C'est sous ce titre qu'Agridea et la Haute école suisse d'agriculture avaient lancé un grand concours. Une ferme Bourgeon a été distinguée lors de la remise des prix au Comptoir Suisse à Lausanne et une autre lors de l'Olma à St-Gall.

### Suisse romande

À l'occasion du Comptoir Suisse de Lausanne, la conseillère nationale Maya Graf, présidente du jury, a décerné la médaille d'or et le premier prix de 5000 francs à Mathias et Isabelle Corthay de Meinier pour récompenser leur projet «La Bio Touvière Cité». Dans sa ferme Bourgeon de 48 hectares à forte connotation biodynamique, cette famille a mis la biodiversité à l'honneur. D'une manière générale, elle favorise la diversité des espèces par de nombreuses surfaces où la nature est respectée, des arbres fruitiers de haute tige, des haies, des cours d'eau laissés libres et l'implantation d'espèces animales rares Pro Specie Rara. Les grands projets de biodiversité pour 2011: remettre une source à l'air libre dans la vigne et planter un «verger en biodiversité». Également active au niveau des médias, la famille Corthay accueillera bientôt des écoliers dans le cadre de «L'école à la ferme», pour leur offrir la possibilité de venir faire l'expérience d'une agriculture respectueuse de la nature.

Pour en savoir plus: [www.touviere.webnode.fr](http://www.touviere.webnode.fr) (site internet en cours de révision complète)

### Suisse allemande

La ferme Halde «Oase der Natur» et la Lindenschule avaient participé ensemble au concours national dont le jury a été convaincu par la durabilité de leur projet. Là aussi, médaille d'or et premier prix! L'agriculteur Franz Habermacher s'engage fortement pour la protection de la nature: vieux arbres fruitiers haute-tige, nombreux nichoirs ou encore une bande herbeuses fauchée seulement tous les trois ans le long de la lisière de la forêt, voilà quelques exemple de ses efforts en faveur de la biodiversité. Tout cela fait que sa ferme remplit aussi tous les critères définis pour l'emplacement de la Lindenschule (l'école du tilleul), dont le concept comprend le contact quotidien avec la nature et l'agriculture biologique.

Pour en savoir plus: [www.oase-der-natur.ch](http://www.oase-der-natur.ch) Bio Suisse/mp

**ANGRO PLUS+ QM**

Combinaison des substances biologique actives

- ✓ la feuille est plus tonifier et plus juteux
- ✓ les fleurs sont plus repu a la couleur
- ✓ les fruit sont plus riche
- ✓ la augmentation de la qualité et quantité est mesurable
- ✓ plus matière sèche même longue en stock

Pour la nature, de la nature, avec la nature

ANGRO GmbH Tel: 081 330 00 70  
CH-7205 Zizers eMail: [office@angro-qm.com](mailto:office@angro-qm.com)  
[www.angro-qm.com](http://www.angro-qm.com)



Photo: Heinz Iseli

## Le ministre de l'Environnement de l'UE est favorable à des interdictions nationales des OGM

La majorité des ministres européens de l'Environnement saluent une proposition d'amélioration du droit de codécision des États membres au sujet des cultures transgéniques. La plupart d'entre eux considèrent en effet que la possibilité des interdictions nationales est un pas dans la bonne direction. Les opposants classiques aux cultures transgéniques comme l'Autriche, la Hongrie ou la Grèce se déclarent particulièrement satisfaits de la proposition du commissaire à la consommation John Dalli. Ils pourraient donc à l'avenir interdire ces cultures sans risquer une procédure en manquement.

Cette proposition est rejetée par les ministres de l'Environnement des grands pays de l'UE comme l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la France. À leur avis, des interdictions nationales remettraient en question le concept même du marché intérieur de l'UE. En septembre, les ministres de l'agriculture de l'UE s'étaient eux aussi déclarés contre la proposition.

LID

## Repas de midi bio pour tout le monde

À Münsingen, Bio Schwand propose maintenant un menu de midi ouvert au public tous les jours ouvrables sous la forme d'un buffet bio frais du marché. Il y a plusieurs salades, de la soupe et du pain bio bien croustillant. La cuisine du Bio Schwand se réjouit du succès de la formule. Tout le monde peut venir en plus des élèves de l'école d'agriculture biologique, et «quelques artisans des environs viennent déjà régulièrement», communique Bio Schwand.

Gilberto Rabozzi, un Italien de naissance de 57 ans, fait danser les poêles et les casseroles de la cuisine du Bio Schwand depuis le 1<sup>er</sup> juillet après avoir dirigé pendant quelques années le restaurant «Zunfthaus zu Metzger» de Thoune. Les clients de ce cuisinier bio expérimenté se régalaient de sa cuisine helvétique agrémentée d'une touche méditerranéenne. Gilberto Rabozzi cuisine aussi volontiers pour les fêtes de famille, les sorties d'entreprises ou les apéros.

Pour en savoir plus, s'adresser à Dieter Baumann-Stucki, directeur de Bio Schwand AG, tél. 079 467 12 94. Bio Schwand/psh

### IMPRESSUM

**bio**actualités



19<sup>ème</sup> année

Parution 10 fois par an (vers le 20 du mois, sauf en janvier et en août), aussi en allemand (bioaktuell) et en italien (bioattualità)

**Tirage** 598 exemplaires français, 7058 exemplaires allemands (certifié WEMF)

**Distribution** Aux exploitations agricoles et aux entreprises sous licence Bio Suisse; Abonnement annuels (résiliables pour fin décembre): CH Fr. 49.-, étranger Fr. 56.-

**Éditeurs** FiBL Institut de recherche de l'agriculture biologique, Ackerstrasse, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 72, Fax +41 (0)62 865 72 73, www.fibl.org Bio Suisse (Association Suisse des organisations d'agriculture biologique) Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle, Tél. +41 (0)61 385 96 10, Fax +41 (0)61 385 96 11, www.bio-suisse.ch

**Rédaction** Stephan Jaun (Rédacteur en chef), Petra Schwinghammer, Sabine Lubow (Bio Suisse); Markus Bär, Jacqueline Forster (FiBL); bioactualites@fibl.org

**Traduction** Manuel Perret, 1412 Ursins

**Maquette** Daniel Gorba, FiBL

**Impression** Brogle Druck AG, Postfach, 5073 Gipf-Oberfrick, Tél. +41 (0) 62 865 10 30, Fax +41 (0) 62 865 10 39

**Publicité** Erika Bayer, FiBL, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 00, Fax +41 (0)62 865 72 73, courriel erika.bayer@fibl.org

## On cherche des gens pour promouvoir le Bourgeon

Bio Suisse prévoit pour l'année prochaine encore plus d'activités promotionnelles pour les produits Bourgeon. Aussi bien dans la grande distribution que dans les magasins bio, nous voulons donner aux consommateurs des renseignements compétents sur les produits bio et la manière de les produire. Non seulement les dégustations favorisent les ventes, mais les démonstrateurs et démonstratrices apprennent aussi à mieux connaître les consommateurs. Nous cherchons des producteurs ou d'autres personnes proches du bio qui désirent contribuer de cette manière au succès commercial des produits bio.

Votre travail sera rémunéré de manière convenable. Nous vous prions de vous annoncer à Magdalena Blonkiewicz, Bio Suisse, tél. 061 385 96 28, courriel magdalena.blonkiewicz@bio-suisse.ch.

## PETITES ANNONCES

### Demandes

Jeune **agriculteur** motivé (20 ans) cherche place dans entreprise agricole, tél. 076 437 29 55

Diversité bio cherche **fournisseurs bio**. Trouvez vos acheteurs, partenaires et fournisseurs sur [www.bio-vielfalt.com](http://www.bio-vielfalt.com)

Cherche **transporteur** Schilter, Bucher, Rapid etc. jusqu'à Fr. 1500.- ou petit tracteur, tél. 062 299 04 36

### Offres

À vendre **belles génisses bio avec cornes**, quelques-unes portantes, Andreas Sauter, Ct. SG, tél. 079 357 38 79

Vous voulez un **site internet pour votre ferme**? Je vous le fais! Demandez-moi une offre: courriel [info@hofseiten.ch](mailto:info@hofseiten.ch), tél. 055 240 85 33, [www.hofseiten.ch](http://www.hofseiten.ch)

**De délicieuses asimines!** Fruits crémeux et doux dotés d'un bouquet d'arômes exotiques (bananes, vanille, ananas, mangue). Arbres robustes (jusqu'à -25 °C!) et faciles à entretenir sans aucun traitement phytosanitaire! Fruits intéressants pour la vente directe en bio. Informations et commande des plants auprès d'Andreas Hess Baumschule & Obstbau, tél. 052 741 58 50

**RECHERCHE**

**Journée technique de la recherche Bio**

**Date**

Jeudi 2 décembre, 09.15–16.15

**Lieu**

Restaurant La Grange, Yverdon

**Contenu**

- Mélanges fourrager: fixation d'azote en fonction du choix du mélange et de la conduite.
- Pâturation: Utilisation efficace de l'herbe au pâturage avec des vaches laitières adaptées.
- Production de lait: Élevage et santé des vaches laitières sans concentrés: Le FiBL conduit depuis plusieurs années des essais (projet «Feed no Food»).
- Production de viande: Bœuf de pâturage bio sans concentrés: Il est possible de produire de la viande de bœuf de pâturage sans fourrages concentrés avec une génétique combinée.

**Coût**

Finance d'inscription: Fr. 60.– repas compris

**Inscription**

Au plus vite auprès de:

- CNAV, Route de l'Aurore 4, 2053 Cernier, Pascal Olivier, tél. 032 889 36 30, courriel cnav-vulg@ne.ch
- IAG, Grangeneuve, 1725 Posieux, Nicolas Rossier, tél. 026 305 58 74, courriel rossiern@fr.ch
- ProConseil, 1510 Moudon, Chr. Bovigny, tél. 021 905 95 50, courriel c.bovigny@prometerre.ch
- AGRIDEA, Jordils 1, 1000 Lausanne 6, Josy Taramarcz, tél. 021 619 44 24, courriel josy.taramarcz@agridea.ch

**GRANDES CULTURES**

**Journée de Prokana et du FiBL**

**Date et horaire**

Jeudi 27 janvier 2011, 09.00 à 16.00

**Lieu**

Yverdon, restaurant «La Grange» (en face de la gare)

**Contenu**

Programme du matin (= partie Prokana)  
Blé panifiable: développement du marché, variétés, résultats du suivi de la qualité en 2010. Produire du soja pour le tofu: comment maîtriser les mauvaises herbes? Produire de la caméline pour l'huile: technique de production, prise en charge et commercialisation  
Programme de l'après-midi (= partie FiBL)  
Cultures associées de pois protéagineux et de céréales: résultats des essais 2009-2010 et recommandations techniques. Méligèthe du colza: résultats des essais de 2008 à 2010; recommandations pratiques.

Fourniture d'azote aux cultures par les engrais verts.

Vous pouvez vous inscrire pour le matin, pour l'après-midi ou pour la journée entière.

**Coûts** pour le programme de l'après-midi

Fr. 40.– (Repas et boissons non comprises)

**Responsable**

Nicolas Chenuz, Prokana, et Maurice Clerc, FiBL

**Renseignements et inscriptions**

Prokana, Nicolas Chenuz, Chemin Rouge 33, 1305 Penthaz, 078 872 72 34, 021 535 04 71, E-mail nicolas.chenuz@bluewin.ch ou FiBL, Secrétariat des cours, Postfach, 5070 Frick, tél. 062 865 72 74, fax 062 865 72 73, courriel cours@fibl.org, www.inscription.fibl.org

**Déclaration des produits bio et matériaux d'emballage écologique – Cours pour les agricultrices et agriculteurs faisant de la transformation à la ferme**

**Date et horaire**

Mardi 25 janvier, 09.00 à 16.00

**Lieu**

Posieux / FR, Institut agricole de Grangeneuve

**Contenu**

Déclarer correctement le produit sur l'étiquette n'est pas seulement utile pour le contrôle bio, mais aussi pour le consommateur. Comment faire juste et utile? Le cours présentera également les différentes possibilités d'emballage des produits bio: types d'emballage et coûts en fonction de différents critères: quantité transformée, durée de conservation, image du produit, cahier des charges ...

Venez au cours avec des exemples d'emballages et d'étiquettes (de chez vous ou d'ailleurs), pour montrer des solutions réussies ou pour soulever une question à laquelle vous cherchez une réponse.

**Coûts** pour le programme de l'après-midi

Fr. 80.– (Repas et boissons non comprises)

**Responsable**

Maurice Clerc et Ursula Kretzschmar, FiBL

**Renseignements et inscriptions**

FiBL, Secrétariat des cours, Postfach, 5070 Frick, tél. 062 865 72 74, fax 062 865 72 73, courriel cours@fibl.org, www.inscription.fibl.org

**Grandes cultures en agriculture biologique?**

**Date et horaire**

Mardi 22 février 2011, 09.30–16.00

**Lieu**

FRI-Courtemelon

**Contenu**

Le marché est actuellement très

**Venez tous à Swiss'expo 2011 !**

Voilà déjà quelques années que la coopérative PROGANA organise la présentation des vaches bio à la foire Swiss'expo organisée chaque année à Beaulieu Lausanne. **En 2011, cette foire se déroulera du 13 au 16 janvier.**



PROGANA y tiendra un stand pour la promotion de l'agriculture biologique. La coopérative biologique romande souhaite que ce stand devienne un lieu de rencontre entre les paysans bio et les paysans conventionnels qui s'intéressent à l'agriculture biologique. Le stand organisé par PROGANA comprendra une exposition d'une sélection de vaches typiquement adaptées à l'agriculture biologique, une buvette-rencontre avec restauration, et même un espace pour les enfants où quelques veaux seront exposés.

Venez, et participez vous aussi à cet effort en étant librement présent au stand pour aider l'équipe permanente à le faire vivre et pour discuter avec les collègues conventionnels qui ne manqueront pas de venir poser de nombreuses questions!

Pour tout renseignement: Coopérative PROGANA, Nicolas Chenuz, Chemin Rouge 33, 1305 Penthaz, tél. 078 872 72 34 ou 021 535 04 71, courriel nico-las.chenuz@bluewin.ch.

fortement demandeur de céréales et d'oléagineux de qualité biologique. Notre région se prête particulièrement à ces différentes productions, mais la conduite de ces cultures nécessite des connaissances techniques pointues pour assurer une qualité et un rendement intéressants. Cette journée permettra d'acquérir les bases techniques élémentaires en relation avec ces cultures. Les différentes nouvelles techniques culturales (cultures associées, semis simplifié, production d'azote par engrais verts ...) et la situation actuelle du marché seront également abordées.

**Programme**

Bases nécessaires à la production biologique de grandes cultures / Actualités et opportunités du marché pour les grandes cultures bio / Nouvelles techniques culturales en matière de production bio.

**Intervenants**

Milo Stoecklin et Bertrand Wüthrich

**Coûts**

Fr. 120.– ou compris dans l'abonnement FRI aux conditions usuelles.

**Responsable**

Milo Stoecklin, FRI

**Renseignements**

FRI Fondation Rurale Interjurassienne, Courtemelon / CP 65, 2852 Courtételle, Milo Stoecklin, tél. 032 420 74 65, fax 032 420 74 21, courriel milo.stoecklin@frij.ch.

**Inscriptions**

Jusqu'au 20.01.2011 à l'aide du talon d'inscription annexé ou par tél. au 032 420 74 20 ou en ligne sur le site www.frij.ch

**PRODUCTION ANIMALE**

**La méthode OBSALIM: observer ses animaux pour ajuster les rations**

Évaluer et ajuster la ration de son troupeau laitier ou allaitant par l'observation des animaux et en échangeant avec des collègues. Voilà une manière intéressante et

très pratique de faire de l'alimentation. C'est possible à l'aide de la méthode OBSALIM, développée par le Dr Bruno Giboudeau, et dans le cadre d'un groupe d'intérêt.

Suite aux belles expériences faites ces dernières années, nous vous proposons de former de nouveaux groupes d'intérêt dans le Jura et le Jura bernois.

Si des personnes d'autres régions sont intéressées et trop éloignées pour venir chez nous, nous sommes à disposition pour venir animer un groupe (7 à 12 personnes environ) avec l'accord du service de Vulg régional.

**Dates et lieux**

Troupeaux laitiers:  
1<sup>ère</sup> rencontre le lundi 17 janvier, 13.30–16.30

**Troupeaux allaitants:**

1<sup>ère</sup> rencontre le mercredi 2 février, 13.30–16.30

Lieux à déterminer en fonction des exploitations visitées.

**Contenu**

Discussion et accord des participant-e-s sur quelques objectifs et le fonctionnement du groupe d'intérêt.

Observation, en groupe et avec appui, en partant des symptômes généraux du troupeau (activités, homogénéité, vitalité) jusqu'au diagnostic et aux propositions d'ajustement de la ration.

Observation globale puis détaillée (tête, poils, bouses ...) des animaux avec commentaires et explications.

**Durée**

Rencontres d'une demi-journée. Chaque groupe décide du nombre et de la fréquence des rencontres.

**Intervenants**

Véronique Fruttschi, FRI, troupeaux laitiers, tél. 032 420 80 63  
Laetitia Sire, FRI, troupeaux allaitants, tél. 032 420 74 57

**Inscription**

Jusqu'au 7.1.2011, resp. au 24.1.2011 par téléphone au 032 420 74 26 ou en ligne sur le site www.frij.ch

## Douteux

À propos des lettres de lecteurs d'Ernst Frischknecht et de Res Bärtschi publiées dans le bio actualités n° 8/2010

» Quand Ernst Frischknecht écrit: «ne peuvent pas être discutées parce que des conventions administratives internes l'interdisent», cela me fait irrésistiblement penser aux très originales excuses du monde de la finance au sujet des parachutes dorés, des bonus etc. C'est quand même aussi comme ça que ça a commencé chez eux ...

Comment réagirait-on si par exemple une coopérative bio refusait de communiquer ses recettes, ingrédients etc. parce que des conventions internes interdisent de les rendre publics (contrôle bio)? On ne peut en tout cas plus parler ni d'égalité des droits ni d'égalité de traitement! C'est tellement plus simple de débattre d'un Code déquité valable pour le Bourgeon ...

«Les critiques sont toujours étudiées soigneusement.» – Là je suis d'accord avec Res Bärtschi. C'est bien sûr aussi valable pour lui. S'il connaît si bien les motifs d'abandon des fermes biologiques suisses, pourquoi ne le prouve-t-il pas

à l'aide des chiffres dont il dispose? Par ailleurs, Subaru Suisse m'a confirmé importer environ 90 pour cent de ses pièces détachées par bateau.

Quand je vois que des produits bio venus d'Ouganda sont vendus chez nous (bio actualités 1/2010, page 7, deuxième photo à droite depuis le bas), mes «cheveux d'écobilans» se dressent sur la tête! Tous ceux qui ont déjà été en Afrique connaissent les nuages produits par les échappements de ses camions diesel. Et il y a quand même plusieurs centaines de kilomètres jusqu'au prochain port maritime ...

Ne doit-on pas se demander si l'interdiction du transport aérien des produits bio n'est pas tombée au rang de poudre aux yeux? Peut-être que, dans ce cas, l'écobilan serait même en faveur de l'avion... et qu'en est-il de l'interdiction du transport aérien pour les produits biologiques exportés? Est-ce que l'import-export, le va-et-vient, le transbahutement, le transbordement, l'embarquement etc. des produits biologiques vont vraiment dans le sens de la «chose bio»? Est-ce que cela fait vraiment partie des buts visés par les pères et mères fondateurs du mouvement bio? N'avons-nous pas déjà tiré bien au-delà de la cible? S'arrêter et méditer!

Est-ce que «faire parler de soi» (écobilans) suffit réellement encore aujourd'hui? Est-ce que Bio Suisse n'a pas là une bien plus grande responsabilité morale que de simplement «soutenir pleinement»? Si le même système haïssable que celui du monde de la finance et de la bourse se cache derrière la magnifique idée d'origine de l'agriculture biologique, à quoi mènent donc tous ces chichis hypocrites? À la paix du marché ou de l'âme?

Alors, la main sur le cœur: le sperme sexé d'un taureau bio n'est-il vraiment plus bio parce que les spermatozoïdes mâles en ont été retirés? Sur ce point on a – et heureusement – avancé des arguments éthiques. Où restent-ils donc, ces beaux arguments, dans le débat sur l'écornage? A-t-on craint de trop multiplier les démissions en cas d'interdiction de l'écornage?

Moi aussi je laisse une «empreinte écologique», mais elle doit être aussi faible que possible. Ce qui n'est pas le cas avec le «oui mais» au libre-échange, la course aux parts de marché etc. L'agriculture biologique a conservé une grande avance sur l'agriculture conventionnelle – ne la galvaudons pas!

Daniel Wismer, Rebelle Bio, Embd VS



### Remarque

Les personnes souhaitant annoncer leur troupeau comme «1<sup>er</sup> troupeau d'exercice» sont priées de contacter la responsable concernée.

## SANTÉ ANIMALE

### Homéopathie:

#### Échanges d'expériences/

#### Homéopathie:

#### Erfahrungsaustausch

Lors de la deuxième demi-journée, nous projeterons un film sur la fabrication des médicaments homéopathiques. Cette session-là sera bilingue.

#### Dates

14. Dezember 2010 (auf deutsch), 13.15–16.15

11 janvier 2011 (session bilingue), 13.15–16.15

#### Lieu

Fondation Rurale Interjurassienne, 2732 Loveresse

#### Kursziele

Erfahrungsaustausch: was funktioniert gut, was kann noch verbessert werden etc.

Die Repertorisationstechnik beherrschen

Korrekte Fallaufnahme und Finden der wichtigsten Arzneimittel in der Praxis

### Vorbeugende Massnahmen

und homöopathische Mittel der wichtigsten Krankheiten der Nutztiere kennenlernen.

#### Kursleitung / Responsable

André Ackermann, Homöopharm AG, Oensingen

#### Einschreibung

Bis am 06.12.10 per Telefon 032 420 74 26 oder per Internet: [www.frij.ch](http://www.frij.ch)

#### Inscription

Jusqu'au 06.12.2010 par téléphone au 032 420 74 26 ou sur Internet: [www.frij.ch](http://www.frij.ch)

#### Bemerkungen

Es wäre von Vorteil, wenn Sie schon einige Kenntnisse in Homöopathie besitzen oder am Grundkurs teilgenommen haben. Weitere Auskünfte erhalten Sie bei Véronique Frutschi, Tel. 032 420 80 63

#### Remarques

Il serait bon d'avoir déjà quelques notions d'homéopathie ou d'avoir suivi un cours de base. Pour tout renseignement, prière de s'adresser à Véronique Frutschi, tél. 032 420 80 63

**L'homéopathie: une alternative aux antibiotiques chez la vache laitière**

#### Date

Mercredi 2 février 09.00–16.00

### Lieu

Agrilogie, Grange-Verney, 1510 Moudon

#### Objectifs

– Connaître les bases et les principes de l'homéopathie  
– Savoir quand et comment s'utilise l'homéopathie

– Pouvoir commencer à utiliser l'homéopathie dans sa ferme

#### Intervenants

Pamela Staehli, FiBL, et Jean-Marc Bovay, agriculteur bio à Démoret

#### Organisation

ProConseil, Moudon

#### Responsables

Pierre Guignard et Lisa Pagani

#### Coût

Membres vulg Fr. 120.–, non-membre Fr. 240.–

#### Inscription

ProConseil, Office formation et jeunesse, tél. 021 614 24 35

#### Renseignements

Pierre Guignard, tél. 021 905 95 50

## RECONVERSION

**Devenir agriculteur, maraicher ou viticulteur biologique**

#### Dates

Mardis 11 et 25 janvier, 09.30–16.00

### Lieu

IENA, Avenches

#### Contenu

Ce cours, qui est validé comme cours de d'introduction exigé en première année de reconversion par le Cahier des charges de Bio Suisse, aborde les points suivants:

– Les exigences pour le label «Bourgeon» et l'ordonnance bio

– Les conséquences économiques attendues pour votre exploitation

– La présentation de partenaires des filières bio

– Le témoignage de producteurs bio expérimentés

– La connaissance du système de contrôle et de certification

– Et surtout: toutes les questions que vous apporterez

#### Intervenants

– Lisa Pagani, ProConseil

– Pascal Olivier, CNAV

– Nicolas Rossier IAG

– Selina Droz, bio.inspecta

#### Responsables

Lisa Pagani, tél. 021 905 95 50,

Pascal Olivier, tél. 032 889 36 44,

Nicolas Rossier, tél. 026 305 58 60

#### Coût

Membre vulg Fr. 120.–, non-membre Fr. 240.–

#### Inscription et renseignements

Auprès du conseiller bio de votre canton.

# HYPONA



Le meilleur pour vos chevaux

## HYPONA 787 Bio Aliment complémentaire bio

- aux flocons de céréales
- Convient aux jeunes remontes comme aux chevaux d'élite
- composition optimale
- favorise l'éclat de la robe



Service technique HYPONA

Puidoux 058 434 09 00  
Zollikofen 058 434 10 00

hypona.ch

Dans votre  
**LANDI**



## Mühle Rytz AG

Agrarhandel und Bioprodukte

### Votre partenaire bio

## Action d'automne

aliments vaches laitières

du 11.10.10 jusqu'au 18.12.10: Rabais action CHF 2.-/100 kg pour une commande combinée d'aliments et de minéraux.

### Nos lignes de produits

**Basic** – le prix avantageux

**Standard** – la meilleure performance


**Haute performance** – la satisfaction des plus hautes exigences, avec levures vivantes

**Putzstart** – la clé d'une lactation réussie!

**Nous serons présents sur le stand de PROGANA à Swiss'expo 2011, qui se déroulera à Beaulieu Lausanne du 13 au 16 janvier 2011.**

### Nous vous conseillons volontiers:

Mühle Rytz AG, 3206 Biberen, Tél. 031 754 50 00  
www.muehlerytz.ch, mail@muehlerytz.ch

et votre conseiller régional  **PROVIMI KLIBA**

## hosberg AG

Bio Eierhandel

8630 Rüti ZH, Tél. 055 251 00 20

### Le leader du commerce des œufs bio!



Visitez notre site internet: vous y trouverez des informations acutelles pour les clients et les fournisseurs!  
[www.hosberg.ch](http://www.hosberg.ch)

KAG freiland  
das tierfreundliche Bio-Laden



## Pots en verre avec couvercle Bouteilles avec fermeture à étrier

Pour toutes sortes d'aliments:

Marmelades, fruits, légumes, ...

Bocaux de formes et de grandeurs différentes de 0,4 dl jusqu'à 1 litre.

Bouteilles avec fermeture à étrier 2,5 dl jusqu'à 1 litre.

Echantillons gratuits avec liste des prix sur demande

**Crivelli Emballages • CH-6830 Chiasso**

**☎ 091 647 30 84 • Fax 091 647 20 84**

**[crivelliimballaggi@hotmail.com](mailto:crivelliimballaggi@hotmail.com)**



Tél.: 041 925 82 00

[www.asf-sursee.ch](http://www.asf-sursee.ch)

Bahnhofplatz 3

6210 Sursee



PREMIUM QUALITY  
Bœuf de pâturage

**En notre qualité de partenaire officiel de Bio Suisse, nous sommes entièrement au service des producteurs de viande bio.**

Nous sommes à même de commercialiser toutes les sortes de bêtes bio.

**Valable dans toute la Suisse:**

**Nous cherchons ...**

**... des producteurs de Bœuf de Pâturage BIO**

(Prime : Fr. 2.10 sur le prix AQ OB)

**... et des engraisseurs de porcs bio.**

- Nous offrons:**
- Enlèvement rapide
  - Prix équitables et transparents
  - Décomptes rapides, c.-à-d. dans les 7 jours
  - Paiements rapides, c.-à-d. dans les 8 jours

